

Faculté des arts et des sciences  
Département de géographie

**Rapport de stage – GEO 6023**

Session, année : \_\_\_\_\_

Matricule : \_\_\_\_\_

Nom de l'étudiant.e : \_\_\_\_\_

Nom du directeur/trice : \_\_\_\_\_

**Note :** Le « **Rapport de stage** » est un cours de 12 crédits. Le règlement pédagogique définit un crédit étudiant comme : *(article 1.10) ... une unité qui permet à l'Université d'attribuer une valeur numérique aux études et au travail exigés d'un étudiant pour atteindre les objectifs d'une activité d'enseignement ou de recherche. Le crédit représente quarante-cinq heures consacrées par l'étudiant à une activité de formation y compris, s'il y a lieu, le nombre d'heures de travail personnel jugé nécessaire par l'Université. Ainsi, par exemple, un crédit représente : (a) une heure de cours et deux heures de travail personnel pendant un trimestre ou (b) deux heures de travail pratique et une heure de travail personnel par semaine pendant un trimestre ou (c) trois heures par semaine consacrées à la recherche pendant un trimestre.*

Ainsi, un cours de 12 crédits comme le rapport de stage correspond à 36 heures consacrées à la recherche par semaine pendant 13 à 15 semaines, soit de 468 à 540 heures. Si ce cours s'étend sur deux sessions comme il est actuellement recommandé au cheminement type, l'étudiant doit y consacrer entre 234 et 270 heures par session (18 h/sem).

**Titre du rapport de stage :**

---

---

**Objectifs** (Identifier les objectifs visés par ce cours)

---

---

---

---

**Contexte** (Contexte de réalisation du rapport de stage. Référez au besoin à un document que vous annexerez.)

---

---

---

---





